

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Maladie d'Alzheimer Question écrite n° 13488

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention, sur la maladie d'Alzheimer. Dans sa livraison du mois de décembre 2023, la lettre d'information « Agissons Ensemble » de l'association France Alzheimer et maladies apparentées revient largement sur la préoccupation de santé publique majeure que constitue la maladie d'Alzheimer : « La majorité des personnes malades ont plus de 60 ans (on estime que sur 1,2 million de personnes malades aujourd'hui en France, environ 55 000 ont moins de 65 ans) et tombent directement dans le champ de la dépendance, leur handicap quotidien n'étant pas absolument reconnu ». Dans une évocation récente du sujet, M. Joël Jaouen, président de ladite association, affirme qu'« en l'absence de traitement curatif contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, les récentes annonces sur l'arrivée d'innovations diagnostiques et thérapeutiques ont montré l'importance de garder et de redoubler d'espoir en matière de financement de la recherche ». Il poursuit dans le même sillage en espérant de tous les maillons de la chaîne de santé publique, « une mobilisation essentielle pour la construction de réponses adaptées quant aux pathologies neuro-évolutives ». Ainsi, au moment où des millions de Français concernés (personnes malades et proches aidants) restent dans l'attente du traitement adéquat de cette maladie, il lui demande donc comment il compte déployer les mesures évolutives de traitement de la maladie tout en *boostant* la recherche en vue d'un traitement définitif.

Données clés

Auteur : M. Vincent Ledoux

Circonscription: Nord (10e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 13488

Rubrique: Maladies

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Personnes âgées et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 décembre 2023, page 10837

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)